

DÉCOUVRIR LES RÈGLES DE SÉCURITÉ DANS LES ERP DE 5^{ÈME} CATÉGORIE



LA FORMATION

Objectifs

- Connaître les règles de sécurité
- Adopter la bonne méthodologie sur le chantier
- Savoir différencier les locaux et les réglementations

Nature

Conformément à l'article L6313 du code du travail, cette action de formation relève de l'adaptation et du développement des compétences des salariés et de l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des compétences des chefs d'entreprises.

Démarche pédagogique

- Par le biais de QCM, les stagiaires s'évalueront sur les différents thèmes.
- La formation, animée par un formateur expert des installations gaz, s'articule autour d'apports théoriques suivis d'échanges d'expériences, d'exercices pratiques et de mises en situation.
- Cette action de formation permet l'adaptation et le développement des compétences des salariés et l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des compétences des chefs d'entreprises.



LE PROGRAMME

1^{ère} journée

- Accueil des participants
- Présentation des objectifs de la formation
- Présentation des Établissements Recevant du Public (ERP)
- Vocabulaire préventionniste
- Définitions
- Dispositions générales
- Théorie du feu
- Propagation du feu
- Moyens d'extinction de première intervention
- Comportement au feu des matériaux
- Locaux à risques particuliers
- Seuils de puissance pour les chaudières
- Règlement de sécurité contre l'incendie arrêté du 22 juin 1990 modifié
- Bilan et synthèse de la formation

Durée formation

1 jour - 7 heures

Prix

Inter-entreprise : tarif communiqué sur demande et intra-entreprise : sur devis

Pré-requis

Connaissances des installations de gaz, d'eau chaude sanitaire et de chauffage

Public

Pour les salariés et chefs d'entreprises de plomberie et de chauffage

Organisation

De 4 à 12 stagiaires

Délai d'accès minimum 48h

Intervenants

Double expertise de Technicien et Formateur sur les installations de gaz.

Évaluation

- Évaluation qualitative de fin de stage
- Validation du stage par un test
- Feuille d'émargement collective
- Attestation de présence individuelle

PERF04